



Où sont les heures supplémentaires, après 24h de travail continues

Par **Koi2 9Doc**, le **21/03/2008** à **17:55**

Intérimaire, on m'a proposé une nuit de 12 h, mais passée ma mission, l'intérimaire de relève ne venant pas(ou eux, ne trouvant personne?),

j'ai dû rester 12h de +(j'ai préciser à l'intérim que celà serait payer en plus, ce qui m'a été accordé,[s]par téléphone[/s])

je n'ai été payé que sur 2X12h au tarif de base!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Justification:j'ai signé 2 contrats de mission de 12h distincts(reçus d'ailleurs plusieurs jours après)

Qu'en pensez-vous?